

# 4<sup>e</sup> concours international **DE PIANO** **2026**

## RÈGLEMENT DU CONCOURS

### ARTICLE 1

La ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux, ville culturelle en Drôme Provençale annonce et organise le 4<sup>e</sup> Concours international de piano de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme Sud Provence), du dimanche 12 avril au samedi 18 avril 2026, afin de promouvoir la culture musicale, encourager et récompenser l'étude du piano, et mettre en avant de talentueux pianistes.

### ARTICLE 2

Le concours est ouvert aux pianistes de toutes nationalités.

Il y a deux catégories :

- Masters (moins de 36 ans)
- Challengers (moins de 26 ans)

Les pianistes qui ont moins de 26 ans peuvent s'inscrire dans les deux catégories - Masters et Challengers.

### ARTICLE 3

#### PRIX DU CONCOURS

##### Catégorie Masters

- Premier prix : **5 000 € et trois récitals rémunérés** :
  - Concert d'ouverture du Concours international de piano 2027, rémunéré par la Ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux
  - Concert à l'Auditorium de Prayssas, rémunéré par l'Institut Marc de Ranse
  - Concert au Petit Palais de Chaillot, rémunéré par l'association Musiques Transportées
- Deuxième prix : **2 500 € et un récital rémunéré** :
  - Concert au Petit Palais de Chaillot, rémunéré par l'association Musiques Transportées
- Troisième prix : **1 500 € et un récital rémunéré** :
  - Concert au Petit Palais de Chaillot, rémunéré par l'association Musiques Transportées

- Prix du public : 500 €

Le premier Prix de la catégorie Masters est indivisible.

Les autres Prix peuvent être attribués ex-aequo en divisant la récompense.

## Catégorie Challengers

- Premier Prix : 800 € et participation au concert de Gala du concours 2026\*
- Deuxième Prix : 500 € et participation au concert de Gala du concours 2026\*
- Troisième Prix : 200 € + participation au concert de Gala du concours 2026\*

Le premier Prix de la catégorie Challengers est indivisible.

Les autres Prix peuvent être attribués ex-aequo en divisant la récompense.

La remise de tous les Prix aura lieu officiellement lors du concert de Gala 2026\*.

\* Samedi 18 avril 2026 à 20h

## ARTICLE 4

### PROGRAMMES

Les candidats devront jouer l'intégralité de leur programme de mémoire.

De préférence, les reprises ne seront pas jouées. Toutefois, en fonction de l'unité musicale et de la structure des œuvres, les candidats auront libre choix de jouer ou pas les reprises.

Le programme ne doit cependant pas dépasser le temps imparti. Le jury se réserve le droit d'interrompre un candidat s'il le juge nécessaire.

Le jury prendra en compte le contenu des programmes choisi par le candidat.

Les candidats doivent jouer les programmes qu'ils se sont engagés à jouer.

Les concurrents doivent préparer un exemplaire des partitions interprétées, afin de les présenter au jury s'il le demande.

Pour la catégorie Masters, les concurrents ne peuvent pas rejouer des pièces déjà interprétées lors des tours précédents.

### Catégorie Masters

*Les candidats qui ont déjà remporté un Prix dans un autre concours international sont exemptés de sélection vidéo, et sont directement sélectionnés pour la Demi-Finale à Saint-Paul-Trois-Châteaux. Ils doivent envoyer leur justificatif de Prix au moment de l'inscription au concours.*

*Les candidats qui ont déjà obtenu un Prix en Finale Concours International de Piano de Saint-Paul-Trois-Châteaux ne peuvent plus concourir au concours.*

- Premier tour : envoi d'une vidéo de 15 minutes maximum\* (informations ci-dessous)
- Demi-Finale : un programme libre de maximum 20 minutes
- Finale Récital : un programme libre de maximum 45 minutes
- Finale avec orchestre : un Concerto au choix, parmi les suivants :

- Mozart : Concerto n°21 en do majeur K467
- Mozart : Concerto n°23 en la majeur K488
- Beethoven : Concerto n°1 en do majeur op.15
- Beethoven : Concerto n°2 en si b majeur op.19
- Beethoven : Concerto n°3 en do mineur op.37
- Beethoven : Concerto n°4 en sol majeur op.58
- Beethoven : Concerto n°5 en mi b majeur op.73
- Chopin : Concerto n°1 en mi mineur op.11
- Chopin : Concerto n°2 en fa mineur op.21
- Schumann : Concerto en la mineur op.54
- Grieg : Concerto en la mineur op.16
- Liszt : Concerto n°1 en mi b majeur S124
- Liszt : Concerto n°2 en la majeur S125
- Tchaïkovsky : Concerto n°1 en si b mineur op.23
- Brahms : Concerto n°1 en ré mineur op.15
- Brahms : Concerto n°2 en si b majeur op.83
- Saint-Saëns : Concerto n°2 en sol mineur op.22
- Saint-Saëns : Concerto n°5 en fa majeur op.103
- Rachmaninoff : Concerto n°1 en fa # mineur op.1
- Rachmaninoff : Concerto n°2 en do mineur op.18
- Rachmaninoff : Concerto n°3 en ré mineur op.30
- Ravel : Concerto en sol majeur
- Prokofiev : Concerto n°3 en do majeur op.26

\*Le programme doit être constitué au minimum de deux œuvres de caractères différents. La vidéo doit être envoyée sous forme d'un ou plusieurs liens (Wetransfer ou YouTube). La vidéo doit être récente (moins de 6 mois à la date d'envoi par le candidat). Seules les compétences des pianistes seront jugées. La qualité du piano ne sera pas prise en compte par le jury, mais le piano devra être obligatoirement acoustique. Veiller à ce que le cadrage permette de visualiser les mains et à ce que la qualité sonore ne soit pas entravée par des bruits parasites.  
***Date limite d'inscription pour la catégorie Masters : 1<sup>er</sup> mars 2026***

## **Catégorie Challengers**

Un programme libre de maximum 20 minutes, avec des pièces de différents caractères.

***Date limite d'inscription pour la catégorie Challengers : 15 mars 2026***

## **ARTICLE 5**

### **DROITS D'INSCRIPTION**

- Catégorie Masters : 150 €\*
- Catégorie Challengers : 80 €

Ces droits ne sont pas remboursables, sauf annulation du concours, ou annulation d'une catégorie du concours.

\* Pour la catégorie Masters, en cas d'échec pour le premier tour (candidat non sélectionné pour la demi-finale ne venant pas à Saint-Paul-Trois-Châteaux), le candidat sera remboursé par la Ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux à hauteur de 75 € (via Billet Web).

## ARTICLE 6

La demi-finale et les finales de la catégorie Masters, ainsi que les épreuves de la catégorie Challengers se dérouleront à la salle Fontaine (salle de spectacle de Saint-Paul-Trois-Châteaux).

Kawai et Shigeru Kawai sont partenaires du concours. Tous les candidats joueront sur piano Shigeru Kawai SK-EX. Toutes les épreuves seront publiques.

La finale de la catégorie Masters (concert de gala) aura lieu avec orchestre.

## ARTICLE 7

Le lauréat de l'édition 2025 se produira en concert en ouverture du concours, le dimanche 12 avril 2026.

## ARTICLE 8

Planning prévisionnel du concours\*

*\*Le planning prévisionnel sera ajusté en fonction du nombre de candidats.*

2026	MASTERS	CHALLENGERS
<b>DIMANCHE 1<sup>ER</sup> MARS</b>	Date limite d'envoi des vidéos et dossiers	X
<b>DIMANCHE 8 MARS</b>	Résultats du 1 <sup>er</sup> tour (sélection sur vidéo)	X
<b>DIMANCHE 15 MARS</b>	X	Date limite d'inscription
<b>LUNDI 13 AVRIL</b>	Réunion d'information	X
<b>LUNDI 13 AVRIL</b>	Récital de Bogdan Dugalić, 1 <sup>er</sup> Prix catégorie Masters 2025	
<b>MARDI 14 AVRIL</b>	Demi-finale	X
<b>MERCREDI 15 AVRIL</b>	Demi-finale	X
<b>JEUDI 16 AVRIL</b>	Finale récital	X
<b>VENDREDI 17 AVRIL</b>	X	Épreuves
<b>SAMEDI 18 AVRIL (journée)</b>	Répétitions avec orchestre	X
<b>SAMEDI 18 AVRIL (soirée)</b>	Finale avec orchestre / concert de gala / remise des prix	Participation des lauréats au concert de gala / remise des prix

## ARTICLE 9

Tous les candidats recevront une convocation mentionnant l'adresse de convocation, et devront se présenter au secrétariat du concours au jour et à l'heure indiquée sur la convocation, munis d'une pièce d'identité en cours de validité. L'ordre de passage des candidats sera déterminé par l'ordre des arrivées des inscriptions.

## ARTICLE 10

Le jury sera composé de cinq pianistes de renommée internationale.

Le jury décidera des résultats.

Les résultats seront annoncés à la fin de chaque épreuve.

Les décisions du jury seront sans appel. Aucune réclamation ne sera admise.

Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer un prix s'il considère le niveau insuffisant.

## ARTICLE 11

Chaque membre du jury exprimera son vote par une note sur 20 points. La note totale des 5 membres du jury forme un total maximum de 100 points attribuables à chaque candidat.

La note du jury est définitive.

En cas d'absence d'un membre du jury lors d'une épreuve, la notation sur 100 points sera répartie entre les autres membres du jury (25 points par jury pour 4 personnes au jury).

## ARTICLE 12

### INSCRIPTION

#### **Catégorie Masters (moins de 36 ans)**

*Date limite d'inscription : dimanche 1<sup>er</sup> mars 2026*

Remplir le formulaire d'inscription et renvoyer les pièces jointes suivantes :

1. Copie du document attestant l'identité du candidat (passeport, carte d'identité, livret de famille pour les mineurs)
2. Un court Curriculum Vitae, indiquant les conservatoires et professeurs
3. Photographie récente en couleur haute résolution
4. L'attestation du paiement (vous devez payer en ligne sur le site Billetweb)
5. Pour les candidats qui ont remporté un Prix dans un autre concours international : l'attestation de ce Prix (exemptant le candidat de sélection vidéo)
6. La fiche de droit à l'image remplie et signée (à télécharger sur la page du concours)

Renvoyer le formulaire d'inscription, ainsi que les cinq autres documents à l'adresse suivante : [concourspianosp3c@gmail.com](mailto:concourspianosp3c@gmail.com)

L'inscription ne sera validée qu'à réception de tous les documents demandés.

#### **Catégorie Challengers (moins de 26 ans)**

*Date limite d'inscription : dimanche 15 mars 2026*

Remplir le formulaire d'inscription et renvoyer les pièces jointes suivantes :

1. Copie du document attestant l'identité du candidat (passeport, carte d'identité, livret de famille pour les mineurs)
2. Un court Curriculum Vitae, indiquant les conservatoires et professeurs
3. Photographie récente en couleur haute résolution
4. L'attestation du paiement (vous devez payer en ligne sur le site Billetweb)

5. La fiche de droit à l'image remplie et signée (à télécharger sur la page du concours)

Renvoyer le formulaire d'inscription, ainsi que les autres documents à l'adresse suivante : [concourspianosp3c@gmail.com](mailto:concourspianosp3c@gmail.com)  
L'inscription ne sera validée qu'à réception de tous les documents demandés.

## **ARTICLE 13**

### **HÉBERGEMENT**

Le concours propose un hébergement gratuit chez l'habitant.

Les pianistes qui souhaitent être hébergés à l'hôtel recevront une liste des hébergements possibles.

Les candidats mineurs doivent être accompagnés d'un responsable majeur légal sur toute la durée de présence du candidat mineur au concours.

L'organisation du Concours mettra en place une possibilité de repas à moindre coût pour les candidats

## **ARTICLE 14**

### **RÉPÉTITIONS**

Des pianos de répétition seront mis à disposition des candidats au conservatoire de musique.

Le planning de répétitions sera organisé, respectant l'égalité de temps de travail des candidats.

## **ARTICLE 15**

Les candidats acceptent l'utilisation de photos et de vidéos par les organisateurs, conformément à la législation du droit à l'image.

## **ARTICLE 16**

L'organisation du concours ne peut être tenue responsable des risques ou dommages de quelque nature (vol, dégradation...) causés par les candidats durant le concours.

Cette clause est valable en ce qui concerne l'hébergement chez l'habitant.

## **ARTICLE 17**

L'inscription au concours implique l'acceptation de l'ensemble de son règlement.

En cas de litige, le texte rédigé en français fera foi.